

GRAND PRIX DEPARTEMENTAL DE LA CONSTRUCTION, DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE DURABLES 2024

Document à joindre au dossier de candidature et à retourner avant **le 30 juin 2024**

Au : CAUE 05 à l'adresse mail suivante : j.breniere@caue05.com

Questions préalables :

Afin de vérifier l'adéquation du projet candidat avec les objectifs, valeurs et critères du grand prix, votre projet doit répondre à tout ou partie de ces questions préalables :

1. Votre projet est-il pensé pour être sobre et / ou performant du point de vue énergétique ?
2. Votre projet mobilise-t-il des énergies renouvelables ?
3. Votre projet intègre-t-il des matériaux durables (éco matériaux, matériaux bi sourcés, ...) ?
4. Votre projet est-il pensé « bas carbone » ?

Vous répondez positivement à tout ou partie de ces questions ?

→ Votre projet répond aux objectifs du grand prix !

1. Informations générales

A) Nature de l'opération :

B) Adresse :

C) Année d'achèvement :

D) Surface concernée par la construction ou l'opération (en m²):

E) Coût HT total (hors foncier) :

Dont :

Coût de l'AMO :

Coût de la maîtrise d'œuvre :

Coût des études :

Coût des travaux :

F) Certifications, labels obtenus :

G) Maître d'ouvrage (noms et coordonnées) :

H) Maître d'œuvre mandataire (noms et coordonnées) :

I) Maître d'œuvre cotraitants (noms et coordonnées) :

2. Présentation du projet

Le candidat devra présenter en quelques lignes sa démarche de projet, en étant attentif à préciser :

- ➔ Les études réalisées en amont
- ➔ La concertation mise en œuvre (publics, outils...)
- ➔ Les acteurs publics et parapublics associés (Etat, Département, IT05, CAUE 05, Parcs, ABF, ...)

3. Qualité et intégration architecturale, urbaine et paysagère

Le candidat devra présenter et expliquer ses choix en étant attentif à préciser :

- ➔ Les diagnostics réalisés
- ➔ Leur impact sur la maîtrise des consommations d'énergie
- ➔ Les démarches, investissements ou usages permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serres
- ➔ Leur impact en matière environnementale (*imperméabilisation des sols, biodiversité avec notamment les choix en matière de végétaux et leur entretien...*)
- ➔ Leur impact en matière sociale (*mobilité douces, accessibilité au grand public, accès aux personnes à mobilité réduite, offre de services et prestations, création de lien social, etc...*)

4. Choix des matériaux, technologies et techniques utilisés

Le candidat devra présenter et expliquer ses principaux choix en étant attentif à préciser :

- ➔ Leur nature (*éco matériaux, matériaux industriels, etc...*).
- ➔ Leur provenance (*locaux, du site, etc...*)

- a. Pour le Gros œuvre (structure et charpente) :
- b. Pour le Second œuvre :
- c. Pour l'Isolation (thermique et phonique) :

5. Choix et performance énergétique

A) Indiquez le/ les type(s) d'énergie utilisée

(Solaire, géothermique, fossile, bois énergie, électrique...)

B) Précisez le niveau de performance atteint

(Règlementation thermique, label...) et/ou la consommation énergétique (coût annuel ou consommation annuelle).

6. Les principaux professionnels intervenus dans le projet

A) Quels sont les principaux acteurs du projet

(Architectes, Bureaux d'études, conseillers...) ?

B) Indiquez les principales entreprises de conception pour le gros œuvre et second œuvre.

7. Informations supplémentaires concernant le projet...

Le candidat est invité à apporter ici toute précision utile à la compréhension du projet. Il s'agit entre autre de fournir tous types d'éléments permettant d'estimer ou quantifier la réduction des émissions de carbone.

8. Pièces complémentaires à joindre

Le candidat devra joindre au présent dossier :

- ➔ Des éléments photographiques (10 photos maximum, libres de droit), présentant notamment une vue lointaine permettant d'appréhender le projet dans son environnement, des vues extérieures proches, des détails constructifs, des vues intérieures pour les bâtiments publics et les candidatures privées si elles le souhaitent.
- ➔ Des éléments graphiques : le plan de situation et le plan masse, et tout autre plan significatif.

9. Acceptation des conditions de participation

Les candidats au Grand Prix départemental acceptent le règlement du Grand prix départemental et s'engagent notamment :

- à fournir tous les éléments demandés dans le dossier de candidature
- à autoriser les organisateurs du Grand Prix à exploiter et reproduire tous les documents joints au dossier de candidature, à des fins de promotion et valorisation du Grand Prix et de ses objectifs.
A titre illustratif, le Département et le CAUE pourront les utiliser à des fins non commerciales, pour la réalisation de supports de communications divers tels que : plaquettes de présentation, expositions, fiches, rapports d'activités, etc...
- à présenter les projets et à les diffuser sur leurs sites internet respectifs, ainsi que dans le cadre de promotion de l'opération via les médias (presse écrite, radio, télévision)
- à présenter les projets dans le cadre d'observatoires ou de référentiels.

Je soussigné :

En ma qualité de :

Porteur de la candidature du projet :

Accepte les conditions de participation :

Reconnais avoir l'accord du maître d'ouvrage :